



COMMUNIQUÉ

Nancy, le 19 octobre 2026

Toulouse : des syndicalistes blessés en tête de cortège. Solidarité avec Natacha Pommet et les camarades touché-es

Samedi 17 octobre, des centaines de milliers de personnes ont défilé partout en France. Jeunes, salarié-es, retraité-es, parents : toutes et tous disaient leur exaspération face à un pouvoir qui n'écoute pas. À Toulouse, cette journée a tourné à l'épreuve de force.

Selon les témoignages et le communiqué de nos camarades de la FSU, un cortège déclaré en préfecture par la CGT et la FSU, organisé et pacifique, a été visé par les forces de police. Des grenades de désencerclement ont été employées contre le carré de tête syndical. Plusieurs responsables ont été blessées : Natacha Pommet, secrétaire générale de la Fédération CGT des Services Publics, Pauline Salingue, membre du bureau de l'UD CGT de Haute-Garonne, ainsi que Charlotte Andrieu et Alexandra Nougarede, co-secrétaires départementales de la FSU. Des membres des services d'ordre des deux organisations ont aussi été touché-es.

Les agents des services publics de Meurthe-et-Moselle expriment toute leur solidarité à Natacha et à l'ensemble des blessé-es, et leur souhaitent un prompt rétablissement.

Nous exigeons :

une enquête indépendante et rendue publique sur les circonstances de ces tirs ;
l'identification des responsables de la chaîne de commandement et les sanctions qui s'imposent ;
des explications claires sur le choix de viser un cortège syndical déclaré.

Ces faits ne sont pas isolés. Le 13 octobre, le cortège lyonnais avait déjà été pris pour cible. En quelques jours, c'est donc la deuxième fois que des militant-es syndicaux sont blessé-es par les forces de l'ordre. Ailleurs aussi, des témoignages font état d'interventions avant même le départ des manifestations, de nasses et de gaz lacrymogènes sur des foules pacifiques.

Le droit de manifester est une liberté fondamentale, pas une faveur de l'autorité. Le gouvernement ne peut pas faire passer pour des « violences urbaines » la colère de la jeunesse et du monde du travail, ni la confondre avec les agissements d'une minorité que nous condamnons. Cette confusion entretenue ne répond à aucune revendication. Elle envenime la situation.

La CSD CGT de Meurthe-et-Moselle appelle les agents publics, les salarié-es et les retraité-es à rester mobilisé-es, et à se joindre aux initiatives de soutien et de défense des libertés syndicales.



Rejoignez-nous
POUR LA DEFENSE DE NOS
INTERETS COLLECTIFS

COORDINATION SYNDICALE DEPARTEMENTALE CGT 54
2 rue Drouin – 54000 NANCY
Tél. 06.02.09.24.41 – mail : cgtcsd54@gmail.com